

Pour faire vivre une tarification sociale de l'eau

RÉFORME - L'Observatoire des usagers de l'assainissement propose d'expérimenter en Île-de-France des mesures concrètes pour garantir le droit à l'eau aux plus démunis.

« La mise en œuvre concrète du droit à l'eau fait figure de parent pauvre dans notre pays », a déclaré Alain Outreman, président de l'Observatoire des usagers de l'assainissement d'Île-de-France (Obusass) et, par ailleurs, maire (PCF) d'Achères dans les Yvelines. Il a rendu public, la semaine dernière, une proposition de son association pour faire vivre, enfin, « une véritable tarification sociale de

« Si la gravité de ces inégalités est depuis longtemps évoquée, affirme l'association, elles ne font l'objet d'aucune mesure législative pour y remédier. »

l'eau ». Cette question est une véritable « urgence sociale » souligne Alain Outreman. Les chiffres sont là pour le montrer. Aujourd'hui, le poids de la facture d'eau ne cesse de s'alourdir pour les ménages les plus démunis. Ainsi, selon les niveaux de ressources et les lieux de résidence, puisque le prix de l'eau change d'un département à un autre, cette facture peut représenter jusqu'à 10 % des revenus d'une famille. Ceci pouvant remettre en cause ce droit essentiel pour la vie qu'est « l'accès à l'eau ». Et l'association de rappeler qu'en région parisienne 395 000 familles sont allocataires des minima sociaux, et donc directement concernées. « Si la gravité de ces inégalités est depuis longtemps évoquée, affirme l'association, elles ne font l'objet d'aucune mesure législative pour y remédier. » L'Obusass fait deux propositions concrètes. La première, explique Karina Kellner, secrétaire générale de l'association, est de fixer le montant d'une facture d'eau « à 3 % maximum des revenus pour 40 m³ d'eau ». La seconde : couvrir le coût de cette mesure, soit 27 millions d'euros en région parisienne, en « mobilisant l'ensemble des partenaires que sont l'État, les collectivités locales et les opérateurs privés... » Ces sommes « régionalisées pour une solidarité partagée des territoires, explique-t-elle, seraient reversées aux ayants droit par l'intermédiaire des caisses d'allocations fa-



Aujourd'hui, le poids de la facture d'eau ne cesse de s'alourdir pour les ménages les plus démunis.

miliales de chaque département » sur la base des données sociales dont elles disposent. Bernard Laposte, de la Fondation Abbé-Pierre, juge les propositions « intéressantes par leur caractère

pragmatique ». De son côté, Christian Métairie, élu d'Arcueil et membre du conseil d'administration du Sedif, souligne : « 27 millions ne représentent que 1,2 % des factures d'eau émises en

REPÈRES

► Le prix du mètre cube d'eau hors Paris (2,89 euros) va de 3,8 euros dans les Yvelines à 4,39 euros en Seine-Saint-Denis.
► Un couple bénéficiaire du RMI de Seine-Saint-Denis avec deux enfants verrait, avec cette mesure, sa facture d'eau passer de 702,4 euros par an à 403 euros.

Île-de-France ». Effectivement, celles-ci se montent à 2 milliards d'euros en région parisienne et à 11,8 milliards en France. Ce qui fait dire à Jacques Perreux, conseiller général (PCF) du Val-de-Marne, « si seulement les entreprises privées décidaient d'abonder ce fond en renonçant à faire des bénéfices sur ces 395 000 familles, cela couvrirait déjà une bonne partie des 27 millions ». Michel Plassat, délégué régional de Veolia, après avoir affirmé son accord de principe « pour un droit à l'eau », s'est refusé, malgré nos questions, à donner son opinion sur la proposition d'abonder sur les bénéfices entre autres de Veolia, ce fond de solidarité. Karina Kellner, qui propose que soient expérimentées en Île-de-France ces propositions, informe qu'« une plate-forme commune de différentes associations est en cours d'élaboration sur ces questions pour interpellier, à l'automne, les parlementaires ».

Max Staat

DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Le scandaleux Lénine du Maine-et-Loire

L'UMP a osé le faire : provoquer une manifestation devant le cimetière de la ville de Chalennes-sur-Loire, à 25 kilomètres d'Angers, pour rendre hommage aux victimes de Lénine. Quel rapport entre le dirigeant bolchevique de la révolution de 1917 et la petite ville tranquille du Maine-et-Loire ? Un bistrot associatif situé sur une île de la Loire dénommé Lénine café a organisé samedi dernier un festival, Lénine en l'île, avec notamment un groupe breton, révolutionnaire en diable... Tri Yann ! Scandale inadmissible pour les présents à la manifestation de l'UMP, dont, excusez du peu, un vice-président de l'Assemblée nationale, un vice-président du conseil général, des maires... venus exprès protester contre l'acte de la municipalité à un tyran. Stella Dupont, la maire socialiste de Chalennes, n'en est pas encore

revenue. « Je comprends que l'appellation Lénine café puisse déranger, mais c'est un lieu décalé, naturellement provocateur », dit-elle au journal *Ouest France*. Le sénateur PS Daniel Racou, adjoint au maire d'Angers, s'étonne pour sa part que l'UMP s'ingère dans la vie culturelle d'une commune : « Certains responsables UMP se croient tout permis », ajoute-t-il. Il est vrai que les responsables du Lénine café ont pour devise « faire du tourisme rouge résistant », c'est-à-dire « vivre simplement et naturellement des valeurs de la terre du temps et des gens, être de ceux qui veulent un monde libre des valeurs de l'argent et du temps, être de ceux qui se battent pour un monde ouvert, généreux et charmant... » Un vrai scandale !

Jacques Moran

Calvados

Blois : l'école privée réclame sa dîme

Les écoles privées font pression avant le vote à l'Assemblée nationale de la loi modifiée sur le forfait scolaire. Dans le Loir-et-Cher, ce sont les parents d'élèves de l'école Sainte-Marie de Blois qui ont manifesté le 8 juin devant les maires de Saint-Denis-sur-Loire et Villebarou pour réclamer les 160 000 euros

dus par les communes de la communauté d'agglomérations. Le maire de Saint-Denis (900 habitants) M. Simonin refuse de mettre de l'huile sur le feu comme ses collègues des 25 communes de l'intercommunalité. Mais la situation incertaine, avant l'alignement du privé sur le public (les communes ne financent le forfait scolaire pour le privé que dans les cas prévus par la loi sur les dérogations du public), crée de nombreuses revendications, voire dans certains départements

des conflits. L'Assemblée nationale devait voter hier le texte adopté par le Sénat mais le débat a été retardé. « De toute façon, nous paierons », admet le maire de Saint-Denis, et il demande « une démarche commune avec l'agglomération de Blois ». A la rentrée cependant, les cartes seront redistribuées et les écoles privées ne recevront pas le même montant du forfait. Une nouvelle guerre scolaire est-elle en train de mijoter ?

J. M.

Pas-de-Calais

Calais inaugure la Cité de la dentelle

La Cité internationale de la dentelle et de la mode mise en œuvre par la municipalité du maire communiste Jacky Hémin dans les années 2000 a été inaugurée jeudi 11 juin par la maire UMP Natacha Bouchart en présence de la ministre de la Culture, Christine Albanel. En marge de la manifestation officielle, un défilé organisé par le collectif Dentelle a eu lieu dans les rues de la ville « en signe de deuil ». Après des décennies de délocalisation, de licenciements, de liquidations judiciaires, l'industrie de la dentelle, qui a fait la réputation mondiale de Calais, se meurt. De 4 000 emplois il y a encore quatre ans, elle occupe aujourd'hui moins de 1 000 personnes. La Cité de la dentelle est certes un symbole fort pour l'image de la ville et elle est prête à accueillir des manifestations diverses, autour de la mode puisque des stylistes et en particulier Chantal Thomass, marraine de l'établissement, étaient présents à l'inauguration. À la condition de ne pas devenir demain un musée, symbole d'une activité disparue.

Haute-Normandie

12 millions d'euros pour Renault

La région a accordé une avance remboursable à taux zéro de 12 millions d'euros au constructeur automobile Renault pour qu'il fabrique dans son usine de Cléon, en Seine-Maritime, le nouveau moteur Diesel 1.6 dCi. Le président socialiste du conseil régional, Alain Le Vern, a estimé que plusieurs centaines d'emplois seraient pérennisés par la fabrication de ce moteur. L'usine de Cléon, qui emploie 4 400 salariés, était en concurrence avec les sites du constructeur à Pitești, en Roumanie, et Valladolid, en Espagne.

Île-de-France

Paris-Métropole : la fronde de l'UMP

À quoi joue l'UMP avec le Grand Paris ? Après avoir invité ses élus à participer à la fondation du syndicat mixte officiellement créé le 10 juin à Clichy-sous-Bois, trois de ses dirigeants, Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), Christine Boutin (Yvelines) et le conseiller régional Roger Karoutchi ont estimé dans un communiqué que le bureau et la présidence du syndicat laissaient peu de place à la majorité présidentielle et que leur adhésion « en l'état » était « compromise ». Le syndicat avait élu Jean-Yves Le Bouillonnet, le maire PS de Cachan, à la présidence en précisant que l'an prochain un élu du parti présidentiel assumerait la succession. Et parmi les cinq vice-présidents figurent le maire divers droite de Sceaux, Philippe Laurent, et Jacques J.-P. Martin, le président du groupe UMP au conseil général du Val-de-Marne.

Deux-Sèvres

Pas de classement pour le marais poitevin

La Commission de labellisation des parcs naturels régionaux a une nouvelle fois rejeté la demande du marais poitevin. Le président du parc, le conseiller régional Vert Yann Hélaré, dénonce une manœuvre politique dirigée contre la gauche, qui dirige les deux régions du marais, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.